



CODE ETHIQUE DU NEURO-TRAINER

Un NeuroTrainer membre de la Fédération Française de Neuro-training s'engage à :

- Travailler dans le respect total de la personne quels que soient sa condition, son âge, ses convictions, sa religion, sa race...
- Approcher la personne avec compassion, intérêt et courtoisie.
- Utiliser la vérification de la réponse musculaire comme une indication permettant à la personne de développer ses compétences, de récupérer des situations auxquelles elle n'a pu s'adapter.
- Respecter le secret professionnel, sauf dérogations prévues par la loi.
- Rester neutre, lucide et prendre en compte les limites que l'on peut rencontrer dans la pratique.
- Respecter les membres de la Fédération Française de Neuro-Training.
- S'abstenir de tout acte susceptible de dévaloriser la profession de Neuro-Trainer.
- Entretenir de bonnes relations avec les autres professions.
- N'établir aucun diagnostic médical, ne rien prescrire, ne jamais suspendre un traitement médical.
- Respecter les tarifs en vigueur établis par la F.F.N.T.

Date :

Signature :